

COORDONNÉES

Renseignements et inscriptions

CMCAS de Gap 6 rue du Verger - BP 04
05001 Gap Cedex
Tél. : 04 92 40 33 90
CMCAS-170.Accueil@asmeg.org

Base de détente et de Loisirs de la CMCAS de Gap

Baie des Lionnets
5680 Route du barrage
05190 Rousset
Tél. : 04 92 54 44 21 (uniquement juillet et août)



BASE DE DÉTENTE ET DE LOISIRS DE LA BAIE DES LIONNETS



BULLETIN D'INSCRIPTION 2024 BAIE DES LIONNETS

CMCAS d'appartenance :

Nom et prénom OD :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone :

Type de réservation souhaitée :

- EMPLACEMENT du _____ au _____
- TOILE du _____ au _____
- BOUÉE du _____ au _____

Durant l'été, la **CMCAS de Gap** met à disposition des agents des IEG ainsi qu'à leur famille, **un terrain de camping caravanning sis à la Baie des Lionnets** sur la commune de Rousset (05190).

Cette base de détente et de loisirs est située sur une presqu'île du lac de Serre-Ponçon.

Elle est accessible **du 28 juin au 31 août 2024** pour le pique-nique, le camping et le caravanning.

PARTICULARITÉS

Chaque emplacement comprend l'installation des équipements nécessaires dans le but de recevoir six (6) personnes.



Par décision du Conseil d'Administration de la CMCAS de Gap, la participation financière du séjour sur la base de détente et de loisirs de la Baie des Lionnets est de :

FRAIS DE SÉJOUR

	Emplacement	Adultes 18 ans et +	Enfants 6-17 ans**	Taxe de séjour + Eco-participation
OD/AD toutes CMCAS	10 € / nuitée < à 6 jours	4 € / nuitée	2 € / nuitée	1 € / pers (+ de 18 ans) / nuitée à régler sur place
	37 € / sem = ou > à 6 j			
CNR et Invités*	12 € / nuitée	5,50 € / nuitée	2,50 € / nuitée	

** Gratuité pour les enfants de moins de 6 ans

FORFAIT SAISON (nuitées et taxe de séjour pour 4 personnes)

OD/AD CMCAS Gap Alpes du Sud : 400 €

CNR : 450 €

LOCATION DE TOILES

(Toiles de tentes pour 4 personnes du 28 juin au 31 août 2024)

Pour rappel, les draps et couettes ne sont pas fournis.

Entre deux locations, une journée sera consacrée à la désinfection de la toile.

	Par toile	Taxe de séjour + Eco-participation
OD/AD toutes CMCAS	17 € / nuitée si coef. < 15 000 €	1 € / pers (+ de 18 ans) / nuitée à régler sur place
	25 € / nuitée si coef. > 15 001 €	
CNR et Invités*	40 € / nuitée	

Machine à laver le linge : 2 € par cycle de lavage (hors lessive)

Prêt de la Baie des Lionnets pour festivités OD* (présence de l'OD/AD obligatoire) :

- 100 € / week-end pour les ouvrants droit à toutes CMCAS et CNR 50
- 150 € / jour pour les ouvrants droit de la CMCAS de GAP et CNR pour plus de 50 pers
- 120€/ jour pour les associations
- 200€/ week-end pour les associations

*du 28 juin au 31 août 2024, sous réserve de disponibilité et accord du gardien. **Caution 300 €**

Prêt de clé numérotée d'accès à la Baie avec caution de 250 €

Prêt de clé d'accès ponton et bouée avec caution de 50€ (uniquement auprès du gardien)

Bouée de mouillage : 40 € par semaine / 250 € saison (période gardiennée) avec priorité aux affectés.

Caution pour inventaire lors de l'état des lieux d'entrée : 100 €

Nouveauté : La CMCAS s'est dotée d'une borne pour la recharge des véhicules électriques.

La circulation des véhicules est interdite sur la base de loisirs de 23h à 7h.

MODALITÉS PRATIQUES

Pour toute DEMANDE DE RÉSERVATION, retournez le bulletin d'inscription ci-dessous accompagné du règlement et de la copie de l'attestation de carte Activ' en cours de validité.

*Invités : uniquement sur demande écrite à la CMCAS et en fonction des places disponibles. La présence de l'OD ou AD est obligatoire.

Vous devrez vous acquitter de la taxe de séjour + Eco-participation avant votre départ auprès du Responsable de la Baie.

Noms & prénoms PARTICIPANTS	Date de naissance	AD / invité*	du	au	Participation nuitées
					€
					€
					€
					€
					€
					€
TOTAL					€

*Invités : uniquement sur demande écrite à la CMCAS et en fonction des places disponibles. La présence de l'OD ou AD est obligatoire.

À retourner à la CMCAS de Gap Alpes du Sud- 6 rue du verger- BP 4- 05001 Gap Cedex accompagné du règlement et de la copie de l'attestation de carte Activ'